DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

N°249

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 13 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, BIDAL Damien, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Kilani KAMALA
Madame Soizig NEDELEC	Madame Maria MERCADER Y PUIG
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

Séance du Conseil Municipal du 13/12/17 **N°249**

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

OBJET : Convention triennale entre la Bourse du travail et la commune d'Aubervilliers pour les années 2018-2019-2020.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article 1 1111-2 ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la Loi du 12 avril 2000 qui prévoit qu'une convention doit être passée avec les organismes bénéficiant de subventions publiques annuelles dépassant 23 000€ ;

Vu le budget communal ;

Vu le projet de convention triennale entre la Commune et la Bourse du travail d'Aubervilliers ;

Considérant l'intérêt local pour les administrés des actions de la Bourse du travail d'Aubervilliers ;

Considérant que la Bourse du travail concourt au développement social de la Commune ;

Considérant que la Commune met à disposition de la Bourse du travail dans le cadre d'une convention spécifique des locaux d'une superficie de 448,3m2 situés au rez-de chaussée du 92 avenue Victor Hugo ;

Considérant que l'aide procédant de cette convention de mise à disposition est évaluée annuellement à 204 963€ correspondant à la valorisation des locaux mis à disposition et des charges afférentes prises en charge par la Commune (taxe foncière, taxe sur les bureaux, fluides, téléphone) ;

Considérant que par ailleurs, les organismes de droit privé à but non lucratif peuvent recevoir des subventions des collectivités locales lorsque leur activité présente un intérêt local ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE la convention triennale entre la Bourse du travail et la commune d'Aubervilliers pour les années 2018-2019-2020, telle qu'annexée à la présente délibération.

AUTORISE Madame la Maire à signer ladite convention.

APPROUVE le projet de convention triennale entre la Bourse du travail et la Commune d'Aubervilliers dont l'entrée en vigueur sera le 1er janvier 2018 pour une durée de trois ans, relative aux modalités de partenariat avec la Commune.

AUTORISE la signature de cette convention, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

Reçu en préfecture le : 15/12/17
Publié le : 15/12/17
Certifie exécutoire : 15/12/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

MAIRIE D'AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis)